



APPEL À RÉSIDENCE

Studio multimédia / Individuel

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18^e

Durée : 3 mois

Période : du 28 septembre 2025 au 2 janvier 2026

Candidature : avant le 9 septembre 2025

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace de travail disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Description du Shakirail :

Le Shakirail est un tiers-lieu culturel et solidaire labellisé Fabrique de Territoire. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio de musique, bureaux associatifs, cuisine partagée et jardins aménagés.

Modalités /

Profil des candidats :

- Résidence de montage, post production vidéo/sonore/animation, illustration sur ordinateur ou écriture multimédia (projets en cours de développement) ;
- Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge, qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

En fin de résidence, chaque artiste sera invité à présenter son travail dans le cadre d'une sortie de résidence collective et pluridisciplinaire, rassemblant les différents espaces de résidence : ateliers de construction bois-métal, atelier bijouterie-joaillerie, ateliers plasticiens, studio multimédia, bureaux partagés.

Conditions de l'accueil :

Le/la résident.e s'engage par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de 50 € par artiste et une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Il est important que le/la résident.e se soit familiarisé avec le projet de l'association, via notre site internet www.curry-vavart.com et www.shakirail.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres. Le/la résident.e consultera la Charte d'accueil des espaces proposés, qu'il devra approuver et signer.

Fiche Technique /

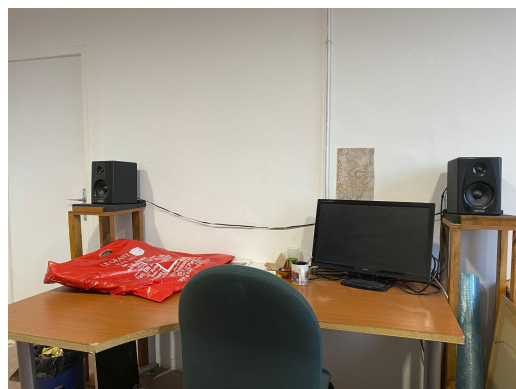
La résidence proposée concerne un espace dédié au sein du Studio multimédia pour travailler sur ses projets. Le/la résident.e veillera à ce que les caractéristiques du Studio multimédia correspondent à ses besoins.

Description du Studio multimédia :

Le studio multimédia du Shakirail est un espace partagé de 20m² dédié aux créations numériques (vidéo, sonore, animation, illustration sur ordinateur, etc.). L'espace est accessible pour des résidences longues (3 mois) mais il est aussi reservable à la semaine ou de manière ponctuelle à la journée ou demi-journée. Équipé en matériel (voir ci-dessous) il est également possible de bénéficier d'un accompagnement sur certains projets (montage vidéo, animation stop-motion, mixage/mastering audio).

Équipement :

- Un bureau équipé d'un écran et clavier est mis à disposition du/de la résident.e ;
- Seules les personnes ayant leur propre équipement sont admissibles (station de montage, station de mixage, table lumineuse,...) ;
- En complément, le Studio multimédia peut mettre à disposition uniquement :
 - > 1 écran 23 pouces
 - > 1 carte son
 - > 1 paire d'enceintes de monitoring
 - > Matériel d'animation stop Motion (Banc titre rudimentaire, bras magique).Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune. Connexion internet en WIFI.



Dossier de Candidatures /

Date d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement avant le 9 septembre 2025 23h59 par mail à l'adresse suivante : **studiomultimedia.shakirail@curry-vavart.com**
Précisez dans l'objet du mail : « Résidence Studio Multimédia Shakirail ».

La commission de sélection se réunira rapidement pour une entrée dans le Studio multimédia **le 28 septembre 2025**.

Ce dossier devra comprendre :

- Un texte de présentation du projet ;
- Un CV complet de l'artiste ou du collectif ;
- Besoins techniques (station de montage, station de mixage, matériel d'animation, matériel d'enregistrement, etc.).